

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....

Saint Pierre, depuis sa restauration
a) Notre Dame d'Espérance.

Saint Gildas.

a)

a)

a)

a)

a)

2° b) Appartenant à.....

b) la Fabrique

b) la Fabrique

b)

b)

b)

b)

3° c) Autorisées par décret en date du ..

c) } Il n'y a pas de décret

c) } Il n'y a pas de décret

c)

c)

c)

c)

d) ou ouvertes au culte à la date du ..

d) }

d) }

d)

d)

d)

d)

e) ou en service de temps immémorial.

e) de temps immémorial

e) item

e)

e)

e)

e)

4° f) Messes célébrées chaque année ...

f) 12, environ

f) 6, environ

f)

f)

f)

f)

g) — ou chaque mois.

g)

g)

g)

g)

g)

g)

h) — ou chaque semaine

h)

h)

h)

h)

h)

h)

i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?

i) Messes et Vêpres chantées le 3^e Dim. de Septembre

i) Messes et Vêpres chantées le 1^{er} Dim. de Septembre

i)

i)

i)

i)

j) Y fait-on le catéchisme

j) non.

j) non.

j)

j)

j)

j)

5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale

k) deux kilomètres

k) deux kilomètres

k)

k)

k)

k)

l) État des chemins

l) Carrossable

l) Carrossable

l)

l)

l)

l)

6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..

m) 490

m) 260

m)

m)

m)

m)

n) Y assistant à la messe le dimanche.

n)

n)

n)

n)

n)

n)

Observations particulières.

Dans les deux chapelles on fait le
mois de Saint Joseph, de Noëmie, et
du Sacré-Cœur, sans la présence
du prêtre.

A. Sclaux
Cure' doyen d'Quessant.

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de Quessant.

QUESTIONNAIRE

1° Date d'érection.

2° Nom du propriétaire. . .

3° Messes célébrées chaque
année.

— ou chaque mois . . .

— ou chaque semaine.

4° Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du pro-
priétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de
l'Évêché ?

Dans l'établissement des
Filles de la Sagesse qui
tiennent l'École chrétienne,
^{depuis l'année 1892.}
il y a un oratoire où l'on
conserve la Sainte Eucharistie.

On y dit la messe tous
les dix jours environ.
En outre, c'est dans cet
oratoire que se font les
réunions des Enfants de
Noëmie, des Mères chrétiennes,
des tertiaires du Carmel et
de Saint François.

Le Cure' actuel est le propriétaire
de tout l'établissement.

Il n'y a pas d'indult ponti-
fical, mais une simple au-
torisation de Monseigneur
Valleau.

A. Sclaux
Cure' doyen d'Quessant